

Formation qualifiante

ASSISTANT REGISSEUR GENERAL DU SPECTACLE VIVANT

Du 10 janvier au 12 mai 2022



DOSSIER DE PRESENTATION



ADDA du Tarn – Conseil départemental – 81013 ALBI cedex 9
Organisme de formation professionnelle n° 73810032981
N° SIRET : 31847566200025 - APE : 9499Z
Licences d'entrepreneur de spectacles n°2-1062486 et n°3-1062487
Contact : julia.lirsac@adda81.com – 05 63 77 32 18

1 - Présentation générale

Cette formation mise en place par l'ADDA du Tarn s'adresse aux personnes qui souhaitent se professionnaliser dans le domaine des métiers annexes du spectacle vivant.

Le contenu de la formation vise à apporter des connaissances et des compétences dans les domaines du son, de la lumière, de la régie, de la sécurité, de la direction technique, de l'administration et de la production du spectacle vivant.

Au terme de la formation, les futurs techniciens et régisseurs devront avoir acquis un ensemble de savoirs et savoir-faire relatifs à l'ensemble des corps de métiers du spectacle vivant.

Ils doivent avoir plusieurs cordes à leur arc afin de pouvoir répondre aux sollicitations variées de leurs différents employeurs et être mobiles, car ils devront, dans la grande majorité des cas, travailler pour différents employeurs à l'échelle régionale ou nationale.

2 - Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour objectif de doter des demandeurs d'emploi en voie d'insertion professionnelle des outils et compétences transverses leur permettant d'accéder à un emploi dans le secteur du spectacle vivant.

Ils recevront ainsi un enseignement théorique et pratique leur permettant d'acquérir les notions techniques, administratives, juridiques et sociales indispensables à la mise en œuvre et à la gestion du spectacle vivant.

Le milieu du spectacle vivant a en effet considérablement évolué ces 20 dernières années : il s'est peu à peu structuré, intégrant des règles, répondant à des normes, pour devenir aujourd'hui un secteur économique important. Cette évolution a entraîné un besoin de polyvalence chez les personnels de ce secteur.

3 - Compétences visées

A la sortie de la formation les stagiaires devront être en mesure de :

> dans le champ de l'ingénierie et du pilotage :

- Comprendre et évaluer la faisabilité technique d'un projet
- Maitriser des techniques son, lumière, plateau, backline
- Analyser et réaliser des fiches techniques, d'implantation, de plateau, de diffusion, des plans de feu
- Organiser et faire le suivi de tournée, en maitrisant l'administration de production
- Appréhender la régie des différentes formes de spectacles et d'événements (musique, danse, théâtre...)

> dans le champ de l'organisation et de l'encadrement

- Maitriser et élaborer des plannings relatifs aux besoins en ressources humaines et aux équipements à mettre en œuvre
- Suivre la mise en place technique des équipements pour le spectacle
- Communiquer, notamment en anglais technique, avec tous les protagonistes (artistes, prestataires, personnel employé)
- Organiser le travail en équipe, répartir les tâches en respectant les différents niveaux de planification.

> dans le champ des ressources humaines et de l'administration

- Appréhender l'environnement juridique du spectacle vivant, s'initier au droit des affaires
- Maitriser la législation sociale du travail, et plus spécifiquement du spectacle vivant
- Maitriser la communication

> dans le champ de la gestion budgétaire

- Maitriser les notions élémentaires de comptabilité
- Connaitre les régimes d'imposition indirecte
- Savoir élaborer des budgets prévisionnels, puis réalisés

> dans le champ de la sécurité et de la prévention des risques

- Maitriser et faire appliquer les règles de sécurité, concernant le public (accueil, veille sanitaire...), le personnel employé sous sa responsabilité (conditions de travail...), les biens (structures, matériel loué...)
- Connaitre et appliquer les règles des ERP (Etablissements Recevant du Public)
- Anticiper et préparer le dossier Sécurité, en vue de répondre aux différentes Commissions de Sécurité

4 - Public concerné

La formation qualifiante « Assistant régisseur général du spectacle vivant » s'adresse à toute personne souhaitant se professionnaliser dans le domaine des métiers annexes du spectacle vivant.

Les publics ciblés sont prioritairement les demandeur-se-s d'emploi de la Région Occitanie et d'autres Régions.

Toute personne pouvant financer elle-même ou via son employeur le coût de la formation peut également candidater.

5 - Pré-requis

Les candidats doivent être âgés de 18 ans minimum.

Le niveau requis de leur formation initiale est de niveau V (BEP, CAP, CFP).

Ils doivent manifester un intérêt pour les métiers techniques du spectacle vivant, présenter une disposition pour le travail technique comme administratif, avoir le goût du travail en équipe, être motivé-e-s, disponible-s, mobile-s., correct-e-s, ponctuel-le-s.

Il est fortement conseillé aux candidat-e-s à cette formation de bénéficier d'une expérience dans le domaine du spectacle vivant, même bénévole.

6 - Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

La formation doit être suivie intégralement en présentiel. Elle est constituée

- de modules théoriques et pratiques représentant 434 heures de cours. Les parties pratiques se déroulent dans des lieux de diffusion équipés du département (Scène de Musiques ACTuelles, Scène Nationale, etc.)
- d'une période de stage d'environ 5 semaines (161 heures). Lors de cette période, les stagiaires pourront choisir d'effectuer leur immersion professionnelle dans une ou plusieurs structures.

Les temps en entreprises sont mis en place immédiatement après l'acquisition des connaissances théoriques, afin de permettre leur application pratique sur le terrain.

Tous les intervenants de la formation sont des professionnels en activité.

7 - Suivi

Tout au long de la formation, les stagiaires sont suivis individuellement par le responsable pédagogique et la responsable administrative, lors de temps formalisés (bilan de stage, bilans intermédiaires, etc.)

8 - Evaluation

Chaque module fait l'objet, à son terme, d'une évaluation.

Pour les modules théoriques : contrôle écrit de 1 à 2h

Pour les modules pratiques : mise en situation, sanctionnée par une habilitation et/ou une appréciation de l'intervenant.

9 - Durée

595 heures de formation réparties sur 18 semaines (environ 4 mois 1/2), représentant 434h de cours en centre et 161h de stage en entreprise.

10 - Contenu - Déroulement

DROIT DU TRAVAIL - DROIT DES AFFAIRES

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DU SPECTACLE VIVANT

David Mascunan / Ingénieur du son / responsable pédagogique

Du 10 au 14 janvier 2022 - 35h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Cadre général de la formation, organisme, présentation de l'ADDA, du programme et du règlement intérieur.

Droit des affaires : personne physique / personne morale, Ape, Insee, et Registres.

Cadre légal de constitution, de fonctionnement (ex : Loi du 11 juillet 1901).

Principes de l'Imposition, directe et Indirecte

Législation du travail : les relations employeur-employé ; les obligations

Régimes et contrats spécifiques, dont l'intermittence (annexes 4, 8 et 10), définition du salaire net, net imposable, brut, charges sociales (salariales & patronales).

RÉGIE GÉNÉRALE

Marc Lemaine / régisseur général

Du 17 au 21 janvier 2022 - 35h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

La régie des différentes formes de spectacle : concert, festival. Le rôle du régisseur général et l'organisation (technique, administrative, budgétaire) en amont, pendant et après l'événement.

Gestion d'équipes et responsabilités. Gestion d'équipements. Gestion des publics.

Réalisation de budgets selon les projets artistiques.

FORMATION CARISTE (CACES - R486 – Cat A)

Société Myelin, rue Benjamin Franklen, ZI de Triasis, 31140 Launaguet

Du 24 au 26 janvier 2022 - 21h

Préparation au permis (CACES) relatif à l'utilisation de Chariots élévateurs Industriels 2,5T ou 4x4 3T, de manuscopiques 7 et 14m et de nacelles est délivré aux stagiaires si réussite.

BREVET DE SECOURISTE (PSC1)

Lieutenant Patrick Vanacker / Lieutenant SDIS Albi.

27 et 28 janvier 2022 - 11h

SDIS du Tarn, 15 rue de Jautzou, 81000 Albi

Formation et passage du brevet PSC 1 « Attestation de Formation aux Premiers Secours ». Défibrillation.

Formation Equipier de Première Intervention (E.P.I.)

Intervenant et lieu à définir

31 janvier 2022 - 7h

Acquisition des principes fondamentaux de lutte contre le feu.

Explication des gestes quotidiens qui pouvant être la source d'un début d'incendie.

Connaissance des notions élémentaires de prévention et point sur l'évolution des techniques et nouvelles procédures.

Connaissance des notions élémentaires de prévention.

REGIE DE TOURNEE - ADMINISTRATION DE PRODUCTION

Antoine Léger / Régisseur

Du 1^{er} au 4 février 2022 - 28h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Régie de tournée. Gestion de groupes et de compagnies. Relation aux productions locales. Logistique. Relation Manager / Producteur / Promoteur local / Artistes.

Contrats, fiches de paie. Budgets techniques prévisionnels. Charges de personnel technique.

Encaissement billetterie. Co-productions.

Plan comptable, livres, compte de résultat, bilans.

MATHEMATIQUES & PHYSIQUE

David Mascunan / Ingénieur du son / responsable pédagogique

Du 7 au 11 février 2022 – 16 & 17 février 2022 – 49h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Principes élémentaires, fonctions de base, puissances et mises en équation de problèmes. Loi d'Ohm.

Conversions entre bases 2 à 8..., logarithme décimal et principes de conversion en échelles linéaires, notions élémentaires sur les phénomènes vibratoires en fonction du milieu de propagation... Notions d'ondes/d'énergie

Unités de mesures : le dBv, le dBspl, le Pascal... et Unités Système International.

TECHNIQUES DU SON / THEORIE

David Mascunan / Ingénieur du son / Responsable pédagogique

Du 18 au 25 février 2022 - 42h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Métrologie : pression acoustique, Watt électrique & acoustique, configurations globales.

Backline : électro-acoustique, terminologie, ordres de montage et plateau.

Glossaire, récapitulatif, responsabilités. Théorie et technologie de la prise de son (microphones électrostatiques, dynamiques, diagrammes polaires).

Environnement professionnel : spectacle vivant, événementiel, post-production cinéma et vidéo.

Les stations numériques et la connectique.

TECHNIQUES DU SON / PRATIQUE

David Mascunan / Ingénieur du son / Responsable pédagogique

Jean Luc Petit / Sonorisateur / Gérant société Audio Lum

Du 28 février au 4 mars 2022 - 35h

SMAC Lo Bolegason, Passage Claude Nougaro, 81100 Castres

Montage de régie technique Son / cheminement de signal / manipulation.

Théorie du signal. Architecture électronique de console - Trafic et Intercoms.

Travail en 2 équipes distinctes. Situation de concert : montage, gestion plateau, câblage, accueil d'artistes, balances, manipulation du système par chaque stagiaire, démontage, rangement, maintenance).

Consoles numériques et analogiques.

STAGE(S) EN ENTREPRISE

Du 7 mars au 6 avril 2022 - 161h

Les stagiaires sont accompagnés dans leur recherche de lieu(x) de stage.

4,5 semaines en milieu professionnel.

Période de 23 jours pendant laquelle la prospection et les compétences spécifiques des stagiaires ouvriront à leur intégration aux structures accueillantes.

A l'issue de cette période, un rapport de stage en entreprise devra être rédigé par les stagiaires.

BILAN DU STAGE EN ENTREPRISE

8 avril 2022 - 7h

Visio-conférence

Convocation individuelle et remise du rapport de stage, analyse et évaluation des acquis en milieu professionnel.

ELECTRICITÉ / HABILITATIONS ELECTRIQUES

Christian Dulac

Du 11 janvier au 20 avril 2022 – 49h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Principes fondamentaux, définitions (continu / alternatif), de l'atome (structuration, électronique nucléaire) à la mise en formulation de U (volt), P (watt), I (ampère), R (Ohm).

Chaînage et montage de circuits (série / parallèle). Mises en réseau et protection différentielle, cascades et circuits. Distribution, protocoles et prises (type P17, triphasé, etc.).

Objectif à la fin du module : titres d'habilitation électrique HO – BV2 – BR – BC.

TECHNIQUES D'ECLAIRAGE / THEORIE

Yann Gaignard

Du 21 au 25 avril 2022 – 21h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Historique, sources, gradateurs, liaisons, lampes, lumière, couleurs, électricité, patois du spectacle, directions, les métiers de la lumière, les outils de communication, les choix artistiques, les nouvelles technologies, les effets spéciaux.

TECHNIQUES D'ECLAIRAGE / PRATIQUE

Yann Gaignard

Du 26 au 29 avril 2022 – 28h

SMAC Lo Bolegason, Passage Claude Nougaro, 81100 Castres

Réalisation d'un plan de feu, production d'un spectacle, conduite effectuée par chaque stagiaire.

ANGLAIS TECHNIQUE

Rosa Stride, professeur d'anglais

Du 2 au 4 mai 2022 – 21h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Organigramme sur des tournées, en salle, en tant qu'invités, en tant que récepteurs ; Glossaire technique et formulations essentielles, backline spécifique (prises américaines 110V, etc.). Mises en situation.

INFORMATIQUE / TRE / CV

David Mascunan / Ingénieur du son / Responsable pédagogique

Du 5 au 10 mai 2022 – 28h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Historique, principes et fonctionnement.

Manipulation de PC et Apple. Logiciels Microsoft (Word, Excel), Apple (Works).

Constitution fiche de paie (pourcentages, calculs, mises en page).

Méthode de TRE adaptée au secteur

Réalisation du CV, carnets d'adresses.

BILAN FIN DE STAGE

David Mascunan / Ingénieur du son / Responsable pédagogique

Julia Lirsac / Responsable administrative

11 et 12 mai 2022 - 14h

Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Perspectives et projections à court et moyen terme (insertion professionnelle).

Bilan collectif, clivages théorie/pratique, évaluation du cursus, échange de contacts et carnet d'adresses professionnelles.

Notations, mentions.

11 – Frais pédagogiques

Le coût pédagogique de la formation est intégralement pris en charge par la Région Occitanie pour les candidat-e-s demandeur-se-s d'emploi.

(Par ailleurs, les candidat-e-s non indemnisé-e-s par Pôle Emploi perçoivent une rémunération de la Région, calculée en fonction des périodes d'activités antérieures qui devront être justifiées).

Pour les candidats ne relevant pas de Pôle Emploi ou d'une Mission locale :

Financement personnel ou employeur : 2500 €

12 - Horaires

Cours théoriques et pratiques : de 09h à 13h et de 14h à 17h / 35 heures par semaine

Stages en entreprise : 35 heures par semaine, réparties en fonction de l'activité de la structure d'accueil

13 - Lieux

Théorie : Ancienne école Camille Claudel, 1 rue de l'Ecole Normale, 81000 Albi

Pratique : Lo Bolegason, Castres

Entreprises : associations, prestataires techniques, structures culturelles : théâtres, SMAC, festivals...

14 - Modalités de recrutement

Appel à candidatures, première sélection sur dossier

Convocation à la réunion d'information collective et aux épreuves de sélection.

Présentation de l'organisme de formation et de la formation en présence.

Epreuve écrite collective : connaissances générales, tests de logiques, tests psychotechniques, rédaction.

Entretien oral individuel : évaluation précise des pré-requis (compétences, savoir-faire, savoir être, validation du projet professionnel)

Sélection des candidats.